

Image not found or type unknown



PV au flash & caisse des consignations

Par **Visiteur**, le **22/09/2008** à **00:50**

bonjour

Il y a 2ans j'ai contester un pv au flash j'ai déposer un chèque à la caisse des consignations .Cette affaire a été jugée dans une autre ville et je n'ai pu me déplacer .Depuis silence! j'ai réclamée le remboursement de ma consigne en AR et rien depuis .Comment récupérer cette somme ? car aujourd'hui je suis dans le besoin et j'ai besoin de cette somme merci cordialement